

## **Séance du 10 mai 2022**

Présents : LABOUROT Céline, PESENTI Bruno, BALLOT Emmanuelle ,VIELLARD Benoit, DAMY Olivier, PALANGHI Mathilde, MOINE Alexandre, LAPLACE Jean-Louis, THEVENOT Sébastien, Laurent MILLOT, BARATA Virginie, CHAFFANGE Elise

Absents excusés : HENRY Damien, GARDIEN Delphine,

Absent : PINTO Anthony.

Approbation compte rendu conseil municipal du 05 avril 2022

Nomination secrétaire de séance : Emmanuelle BALLOT

### **ESPACES NATURELS SENSIBLES :**

Mme Célia BOISSON, chargée de mission au Conseil Départemental a rappelé au Conseil Municipal les finalités du dispositif « Espaces Naturels Sensibles ». Cette opération est financée par la taxe d'aménagement du Département et vise à préserver l'environnement en labellisant certains sites. Pour Parcey, le site retenu est le secteur Doubs, Loue, Clauge. Le Conseil Municipal a approuvé cette labellisation par délibération en date du 16 février 2021 et une convention a été conclue entre la commune, Dole environnement et le département du Jura pour la gestion de ce site.

Dans le cadre de ce dispositif, MME Célia BOISSON et MME Eloise BRUN, représentant de l'Association Dole Environnement ont présenté les projets suivants pour 2022 :

- Nouveaux panneaux pour le sentier DOULOU.

- Animation pédagogique avec les enfants de l'école autour du sentier DOULOU

Ces deux projets, d'un coût total de 13 000 € seraient financés à hauteur de 70 % par le Département, 30 % restant à la charge de la commune, soit 3 900 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour ces deux projets.

Vote : 10 voix pour, 1 abstention, 1 voix contre.

### **CONVENTION CONCERT 21 MAI :**

Le Conseil Municipal, autorise MME le Maire à conclure et signer une convention avec le Chœur des Roches de ROCHEFORT-SUR-NENON et la chorale les alentours de BIARNE pour l'organisation d'un concert le 21 mai prochain à l'église de PARCEY et décide de verser une subvention de 250 euros au chœur de Roches pour défraiement de la cheffe de chœur et la déclaration SACEM.

### **DELIBERATION ACHAT TERRAIN ZC 178 :**

Dans le cadre du projet d'agrandissement et réaménagement du cimetière et afin de créer un chemin d'accès à l'extension créée,

Le Conseil Municipal :

- Décide l'acquisition d'une bande de terre, lieudit « Creux Maley », cadastrée ZC N° 178 d'une superficie de 5 a 45 ca, au prix de 3 560 euros, appartenant à MME Isabelle BOUILLOT.
- Autorise MME le Maire :
  - A recevoir l'acte d'acquisition par acte administratif et ainsi authentifier l'acte d'acquisition ;
  - A recevoir tous documents nécessaires à la régularisation administrative des parcelles ci-dessus désignées,
- Donne pouvoir au 2<sup>ème</sup> Adjoint pour signer l'acte administratif des parcelles ci-dessus énoncées pour le compte de la Commune.  
Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2121/57 en date du 7 décembre 2021.

### **DELIBERATION CLECT :**

Le Conseil Municipal :

- Approuve le montant de l'Attribution de Compensation de la Taxe Professionnelle (ACTP) 2022 tel que figurant dans la délibération du Conseil Communautaire du Grand Dole du 17 mars 2022, soit 102 217 euros,
- Autorise Madame le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne mise en œuvre de cette délibération.

### **CONTRATS EMPLOIS SAISONNIERS :**

Le Conseil Municipal valide le choix de la commission « personnel » concernant les deux jeunes retenus pour les emplois saisonniers de juillet et août 2022.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Le Conseil Municipal :

- Décide d'offrir la carte avantages jeunes 2022-2023 aux jeunes de la commune âgés de 10 à 25 ans. Les personnes intéressées devront s'inscrire en mairie du 15 mai au 15 juin 2022.
- Donne son accord pour fournir les boissons lors de l'apéritif de l'exposition peinture organisée par l'activité dessin, qui aura lieu le 28 mai au point information tourisme.
- Décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de terrains 6 Route Nationale.

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

- Le Souvenir Français a adressé des remerciements au conseil municipal pour la subvention attribuée.  
Une réunion est programmée le 1<sup>er</sup> juin, avec la mutualité française, pour mettre au point le questionnaire relatif aux attentes des habitants pour la maison Seniors.
- L'équipe de soins primaires de réunira en mairie le 16 mai à 20 h 30 pour organiser leur association.
- MME le Maire fait part au Conseil Municipal d'un projet de construction d'un local commercial avec station-service, Route Nationale.
- Suite à la demande d'un agent, pour convenances personnelles, une rupture conventionnelle est en cours de conclusion. L'indemnité de départ a été fixée à 10 000 euros.
- Suit à sa demande, un agent sera mis en disponibilité pour convenances personnelles pour une durée de trois mois à compter du 1<sup>er</sup> juin, nécessitant le recours à deux agents en contrats précaires.
- Le fleurissement de la commune aura lieu le 18 mai prochain.
- Un point est fait sur l'organisation des animations lors du passage du tour de France.

Séance levée à 23 h 30

LE MAIRE, Céline LABOUROT